

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT
DISCOURS DU MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DURABLES,
M. JEAN-LOUIS BORLOO**

(Bali, 12 décembre 2007)

Monsieur le Président de la Conférence,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Négociateurs,

Mesdames, Messieurs,

Je remercie le gouvernement indonésien d'accueillir dans d'aussi bonnes conditions cette conférence des parties.

Notre obligation est claire : ici à Bali, nous devons adopter une feuille de route, un mandat de négociations impératif sur les quatre grands blocs, y compris la lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et la désertification, et sur des engagements clairs et chiffrés de réduction des émissions des pays industrialisés. A défaut ce serait une grande défaite pour l'Humanité.

C'est pourquoi je voudrais m'adresser à ceux des pays industrialisés qui hésitent à s'engager clairement sur une réduction de 25 % à 40 % d'ici 2020 de leurs émissions de gaz à effet de serre, tout en comptant sur les mécanismes économiques et de marché, sur les technologies, pour y parvenir.

Je leur dis : les marchés, vos entreprises, vos chercheurs, les consommateurs, ont besoin de signes clairs, de normes, d'incitations, de visibilité et de lisibilité :

- de normes sur les énergies renouvelables ;
- de normes sur la performance énergétique des bâtiments ;
- de normes en matière d'émissions des automobiles.

Je leur dis : le développement sobre en carbone est un levier de croissance, c'est même le principal, car la croissance c'est toujours répondre à un besoin impérieux et sauver la planète en est un.

Ayez confiance en votre économie, les hommes et les femmes de vos pays, leur génie propre. Dès lors que l'objectif de réduction sera défini, public et connu, toute votre économie se mettra alors en marche de manière performante.

De la même manière, un soutien au transfert de technologie doit impérativement être trouvé. Cela poussera vers de nouvelles innovations et de meilleures performances.

Refuser de s'engager sur des chiffres et des dates signifierait ne pas avoir confiance dans son propre modèle, ses propres technologies pour proposer un progrès sobre en carbone.

Oui, l'heure est aux engagements internationaux. Et si des réunions des plus grandes économies se tiennent, cette démarche doit être accompagnée d'engagements quantifiés des pays industrialisés. A défaut, la discussion des moyens sans objectifs risque d'ajouter à l'incompréhension.

Mon pays, la France, est en harmonie totale avec la position de l'Union européenne, évidemment.

- 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et jusqu'à 30 % sous certaines conditions ;

- Réduction de moitié des émissions mondiales d'ici 2050 ;

- 25 % à 40 % de réduction des émissions des pays industrialisés d'ici 2020.

La France a honoré ses engagements de l'annexe 1. Et la France, qui a pour objectif de passer de 8,8 à 6,9 t par habitant et par an d'ici 2020, et à 2 t d'ici 2050, est prête à envisager d'accélérer sa mutation vers une réduction de 30 %, en souhaitant par ailleurs que d'ici Copenhague :

- tous les pays industrialisés s'engagent dans les conditions définies par le GIEC ;

- les grands pays émergents s'engagent dans un processus permettant de conclure des accords sectoriels, comme par exemple dans le domaine de l'énergie, et s'orientent vers une réduction de l'augmentation de leurs émissions de gaz à effet de serre avant stabilisation.

Mesdames, Messieurs, les conférences des parties et toutes les négociations internationales sont des processus essentiels et vitaux, gérant des globalités et des complexités par nature d'ordre général et parfois juridique.

Or la plus grande rareté est le temps.

Il ne faudrait donc pas que cela nous détourne de la mise en œuvre pratique, opérationnelle et immédiate. Faisons chacun immédiatement ce que nous savons faire :

- par des accords sectoriels : sur l'aluminium, le ciment, l'acier...

- par des chantiers de performance énergétique,

- par l'introduction progressive d'un prix écologique dans les échanges,

- par le développement des énergies renouvelables.

Nous avons organisé en France une grande conférence des parties prenantes, le Grenelle de l'environnement, avec les citoyens, les ONG, les syndicats, les entreprises, pour définir des mesures opérationnelles.

La France soutiendra également des programmes vitaux de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, ainsi que la désertification et la dégradation des sols.

C'est pourquoi je crois qu'il faut un comité d'urgence, pour recenser les besoins les plus urgents, les capacités disponibles, et mettre en œuvre sans attendre tous ces chantiers.

Je salue les progrès sur le fonds pour l'adaptation. Il faut des ressources financières pérennes. Je suis favorable à ce que l'on étudie sérieusement la mise en place de financements innovants et dédiés, notamment la possibilité d'un prélèvement sur les flux financiers mondiaux.

Je fais un rêve : c'est qu'à Copenhague, les mêmes applaudissements qui ont salué ici la ratification par l'Australie du protocole de Kyoto, saluent l'engagement des autres grandes économies. C'est une affaire de progrès, c'est une affaire de justice./.

Source : site Internet du ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables)